Conférence de l’Union des Banques francophones – Bruxelles, 4 avril 2014

Deuxième Conférence de l’Union des Banques Francophones

Discours de Monsieur Clément DUHAIME, Administrateur de l’Organisation internationale de la Francophonie, représentant le Secrétaire général de la Francophonie, S.E.M Abdou DIOUF

Seul le texte prononcé fait foi



Monsieur le Commissaire Européen au marché intérieur et aux services,
Monsieur le Ministre des Finances de la Belgique,
Monsieur le Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale,
Monsieur le Président de la Fédération belge du secteur financier,
Madame la Directrice générale de la Fédération Bancaire Française,
Monsieur le Président du Comité exécutif de l'Union des Banques Arabes,
Mesdames, Messieurs,

Ma présence aujourd'hui parmi vous, au nom du Secrétaire général de la Francophonie S.E.M Abdou DIOUF, me permet de vous réitérer tout l'intérêt de notre Organisation pour le travail engagé par votre Réseau depuis le premier Sommet Bancaire Francophone en 2011, et plus particulièrement depuis la création de l'Union des Banques Francophones il y a un an et demi à Marrakech.

Comme certains d'entre vous le savent, nous nous préparons à tenir, les 29 et 30 novembre à Dakar, notre XVe Sommet de la Francophonie.

Après celui de Kinshasa en 2012, organisé dans un pays appelé à devenir le plus important, en taille et en population, de la Francophonie, il aura lieu dans une contrée de vieille tradition francophone, le Sénégal, qui fut le berceau de notre père fondateur, le président Léopold Sédar SENGHOR.

A l'occasion de ce Sommet et conformément à la décision prise par les chefs d'Etat et de gouvernement à Kinshasa, une Stratégie économique pour la Francophonie doit être adoptée. Cette stratégie définira dans quels champs et selon quels axes de l'économie la Francophonie peut et doit intervenir, qu'il s'agisse d'influence, de coopération ou de formation.

Initiée depuis un an, l'édification de cette Stratégie a bénéficié des suggestions de tous les acteurs de l'espace économique francophone et je me félicite de ce que les travaux de l'Union Bancaire Francophone fassent partie de ces contributions.

Qu'il s'agisse des échanges lors de votre première Conférence ou des remarques préparatoires à la présente réunion, vos réflexions ont constitué un apport d'autant plus

apprécié qu'il vient de praticiens engagés dans la promotion du français comme langue technique, économique et financière.

Et je suis certain que les conclusions de cette conférence alimenteront le texte définitif de notre Stratégie.

En effet le thème que vous avez choisi pour cette rencontre, « *l'éducation financière* », participe du même esprit que celui retenu lors de la session de Marrakech, sur le financement des petites et très petites entreprises.

Tous deux touchent directement un des problèmes majeurs de l'économie mondialisé : la capacité des producteurs et des consommateurs ordinaires à comprendre et à maîtriser les institutions, les règles et les mécanismes élémentaires de cette économie, pour en être des acteurs et non des spectateurs, voire des victimes.

Face à ces grandes machines que sont les entreprises transnationales ou les groupes nationaux intégrés verticalement, face à ces endroits mal connus que sont les banques et les établissements financiers, les créateurs modestes d'emplois et de richesses, les acquéreurs ordinaires de biens et de services, se sentent rapidement démunis.

Faute de connaître les outils et leur mode d'emploi, les codes et leurs implications, d'une part ils se privent de ressources essentielles pour le développement de leurs activités, d'autre part ils manquent des occasions de partenariat, de renforcement de leur rôle et d'acquisition de nouvelles capacités. Enfin, ils ont vite fait de tenir ces opérateurs pour responsables de leurs difficultés.

Je ne veux pas non plus oublier les populations les plus pauvres, souffrant de toutes les formes possibles de fragilité et d'exclusion.

L'urbanisation galopante qui conduira dans les villes près des deux tiers de la population africaine d'ici 2050, a une conséquence très concrète : l'existence quotidienne dans ses plus humbles détails se trouve monétarisée. L'eau, l'espace, et bien entendu la nourriture et les déplacements doivent être acquis et payés.

Et il est notoire que, partout, toujours, ce sont les plus pauvres et les plus vulnérables qui paient le plus cher les biens les plus nécessaires ; nous le voyons encore aujourd'hui, où les

réfugiés dépouillés de leurs terres ou de leurs ateliers se multiplient aux frontières de la Centrafrique ou de la Syrie.

C’est donc une exigence à la fois pratique et morale que de donner à ces personnes démunies les instruments élémentaires de leur survie et les outils qui les aideront à sortir de la trappe de la pauvreté.

Qu’il s’agisse de tirer parti des possibilités offertes par la microfinance, de s’impliquer dans la création d’entreprises ou de constituer et de gérer une épargne de précaution, il faut un minimum de compréhension et d’appropriation des concepts de base.

Et cela doit se faire à partir de cas pratiques et des problèmes quotidiens.

C’est pourquoi une approche purement scolaire a peu de chance de répondre aux besoins des différentes populations. A l’inverse une approche essentiellement technique risque de dérouter des auditeurs ordinairement marginalisés.

C’est pourquoi il est en fait indispensable que la définition et l’adoption des objectifs et des matériels de formation repose sur un partenariat éclairé entre les éducateurs, habitués à trouver les biais pédagogiques efficaces, et les professionnels capables de cibler les compétences à acquérir et les niveaux de connaissance à atteindre.

C’est grâce à cela qu’en dépit de leur taille et d’un contexte souvent précaire, les individus et petites entreprises auront une chance de s’approprier les outils indispensables à une certaine stabilité, à une réelle pérennité de leurs activités en améliorant ce qu’on appelle l’inclusion financière – l’usage généralisé des services financiers.

C’est bien le sens des préconisations faites depuis plusieurs années par le G20 en faveur de cette inclusion. Et il faut se réjouir de voir comment une réponse francophone va être apportée à cette demande du G20.

Pour conclure, je voudrais redire à quel point la création et le développement de l’Union Bancaire Francophone ont été pour nous d’heureux événements.

C’est en effet le signe de la validité d’une démarche qui retient l’économie comme un élément aussi important pour la place et l’avenir de la Francophonie que la diversité linguistique et culturelle ou la défense des droits.

C’est également une part du mouvement qui entraîne depuis nos Sommets de Québec en 2008 et de Montreux en 2010 les professionnels francophones et qui manifeste leur volonté et leur fierté de travailler en français.

Je vous remercie de votre attention.